

# Intervention de Seval Özmen le 20 mars 2025

J'ai rencontré Nicole et Gérard Voide en 2004 lors d'un tractage devant l'école de ma fille qui était à la maternelle.

Une « usine poison » à ciel ouvert, coincée entre une cour d'école maternelle et un cimetière...

Et un pollueur, le CMMP qui contestait avoir laissé derrière lui une usine contaminée.

Début 2005, il obtenait du tribunal administratif de Cergy-Pontoise la suspension partielle de l'arrêté préfectoral de démolition. Je cite, « *Nos anciens locaux ne contiennent pas d'amiante friable de type flocage, ni de déchets, ils ne sont pas dangereux*, affirme Joëlle Briot, PDG de CMMP. *L'amiante n'est présent que dans le toit ondulé en fibrociment, c'est à l'actuel propriétaire de l'ôter.* »

Nous étions donc entre le CMMP qui niait le danger et le maire de l'époque Gérard Gaudron qui nous a accusé de scandaliser les aulnaysiens ainsi que les parents et disait qu'il n'y avait ni danger, ni le mauvais état des bâtiments, ni pollution, donc aucun désamiantage nécessaire... » et qu'il était prêt à installer son bureau sur ce terrain. »

Il y avait un mur mitoyen entre la cour de l'école maternelle et l'usine d'amiante. Ce mur était celui de l'atelier dans lequel on broyait l'amiante brute. Il a fallu se battre, pour obtenir que soient colmatées les brèches de ce mur, restées béantes pendant des années !

En tant que parents d'élèves nous avons commencé à sensibiliser les parents et nous avons réussi à recueillir 400 nouvelles signatures réclamant notamment les **mesures conservatoires de protection d'urgence**, les bâtiments délabrés menaçant les enfants des écoles mitoyennes.

Après plusieurs réunions avec Nicole et Gérard, Collectif des riverains et victimes du CMMP, Annie Thébaud-Mony de Ban Asbestos France, Alain Bobbio, Addeva 93, Aulnay Environnement, nous avons décidé d'organiser une manifestation pour mieux faire entendre notre voix, contre la décision fixant la démolition en plein air pour la fin de cette année 2005.

Je n'oublierai jamais la date du 16 avril 2005, notre **manifestation** devant l'immobilisme de la Préfecture. C'était un cortège digne, silencieux qui a défilé dans la ville : En tête du cortège, une banderole unitaire : « **L'amiante ne doit plus tuer à Aulnay. Désamiantez sans délai l'usine CMMP !** »

Et d'autres pancartes préparées dans nos cuisines, nos jardins et nos caves avec des slogans « **plus jamais ça** », « **la santé de nos enfants n'est pas à vendre** », « **justice pour les victimes** », « **Monsieur le Préfet réveillez-vous** »

Ce cortège digne et grave, c'était un hommage rendu à tous ceux dont l'usine d'amiante a volé la santé ou la vie.

Un mois après notre manifestation, **des plaques d'amiante-ciment tombent du toit** ; par bonheur dans la rue et non dans la cour de l'école maternelle.

Après la manifestation, le dialogue avec les autorités est repris. Deux réunions ont lieu en sous-Préfecture en mai et juin.

La CIRE (Cellule Régionale d'Épidémiologie) a promis une véritable étude, cette fois sur le terrain, de l'impact de la pollution à l'amiante sur la population du quartier.

L'ancien industriel devait produire une étude de désamiantage-déconstruction, mais il a parallèlement introduit deux actions en justice pour éviter de payer la facture évaluée à 2 millions d'euros.

### **La Préfecture a refusé toutes mesures d'urgence dites « conservatoires »**

Il a fallu attendre 2009 pour que commence la destruction et la dépollution du site, dans les conditions de sécurité demandées par les associations, notamment sous la protection d'une enceinte étanche.

Jusqu'à cette date, les tôles blanchies du toit ont menacé de s'effondrer dans la cour de l'école. Un an plus tôt, une épaisse couche de farine d'amiante jonchait même encore le sol de l'usine désaffectée, comme le montre le film édifiant tourné par le Collectif des riverains.

Pendant près de 40 ans, les écoliers de trois établissements scolaires d'Aulnay-sous-Bois ont pu être exposés aux dangers de l'amiante. Mais aussi d'anciens salariés immigrés rentrés au pays, qui componaient l'essentiel de la main d'œuvre. Et puis celles qui risquent de tomber malades dans les prochaines décennies.

Cette affaire révèle au moins **5 scandales** :

- **Les autorités ont laissé s'installer** une usine de broyage d'amiante classée « insalubre et dangereuse » en plein centre-ville et à 50 mètres d'une école, alors qu'elles connaissaient les dangers mortels de ce matériau
- **Le CMMMP** (Comptoir des Minéraux et Matières Premières) **a violé la loi sur les poussières industrielles et l'arrêté d'ouverture** qui lui faisait obligation de rendre les ateliers parfaitement étanches
- **Les autorités ont laissé faire** malgré les plaintes incessantes des riverains, des parents d'élèves et des élus locaux
- **La Préfecture, en 1996, prétendait que le broyage d'amiante n'avait pas repris après la guerre** alors qu'elle possédait un dossier accablant qu'elle a tenté d'empêcher de consulter
- **La complaisance évidente des autorités** vis-à-vis d'un industriel qui fait tout pour fuir ses responsabilités de pollueur et ne pas payer le désamiantage des locaux dans les conditions optimums de sécurité pour les intervenants et les riverains

Pendant tout ce temps, la seule action de la municipalité de Gérard Gaudron, contrainte par le Préfet de l'époque a été en 2006 et sous pression des familles, le déménagement des 400 élèves des 2 écoles mitoyennes dans des préfabriqués à Sevran.

Après des années de lutte citoyenne acharnée des associations, la justice a enfin condamné le pollueur !

Nous avons à peine eu le temps de partager la bonne nouvelle entre nous et on a découvert que la municipalité actuelle de **Beschizza s'empresse de réécrire l'histoire dans un communiqué, largement distribué dans les boîtes aux lettres de la ville, dans lequel il passe sous silence 30 ans d'actions des associations de lutte contre l'amiante**, en dénigrant honteusement le travail des victimes et familles des victimes, anciens élèves et parents d'élèves, anciens travailleurs de l'usine, associations, scientifiques, médecins, élus, journalistes des médias de presse et télévision, élus locaux et nationaux, et surtout les avocats et il s'approprie la victoire judiciaire.

Rien n'est impossible avec Beschizza...

Quelle honte cette récupération politique et électoraliste !

Sans cette lutte, l'usine aurait déjà été démolie en polluant une fois encore tout un quartier et toute une ville et les victimes ne sauraient pas qui sont les responsables.

Une vie n'a pas de prix !

Tout cela démontre qu'il faut continuer à se battre ensemble pour gagner et faire respecter la loi par les industriels et par les politiques...

Encore un grand merci à ceux qui nous ont soutenus et aidés et toutes celles et ceux qui ont refusé l'impunité, et un immense merci à Gérard et Nicole, à Annie et à Alain !

Seval Özmen, ancien parent d'élève FCPE